

Article 1 : L'épreuve "DÉFI FOLY" est organisée par le Club des Sports de La Clusaz le samedi 24 et le dimanche 25 avril 2010, et comporte deux épreuves ; le "Water Slide" et les "O.G.N.I."

Article 2 : Avertissement de sécurité et d'état de forme physique

2.1 L'épreuve "DÉFI FOLY" est ouverte à toutes les personnes en excellente santé et convenablement entraînées, âgées d'au moins 18 ans le jour de la compétition.

Chaque concurrent doit maîtriser parfaitement les techniques de glisse sur neige et les techniques de la natation.

2.2 Pour des raisons de sécurité évidentes et d'éthique sportive, l'organisation se réserve le droit d'écarter de l'épreuve tout compétiteur jugé en état d'ébriété ou sous influence de stupéfiants.

2.3 La piste de compétition du Défi Foly est réservée exclusivement aux concurrents inscrits. Elle est praticable uniquement durant les heures d'ouvertures officielles sous le contrôle du starter.

Article 3 :

Matériel individuel de sécurité obligatoire :

Chaque compétiteur engagé dans les épreuves du Défi Foly doit être impérativement équipé lors de chaque départ du matériel suivant :

1) casque homologué ski ou moto

2) combinaison néoprène intégrale type plongée subaquatique (Shorty et manches courtes interdits, 3) gilet de sauvetage homologué, 4) gants,

5) dossard d'identification remis par l'organisation.

Article 4 : Matériel technique :

4.1 Pour l'épreuve "Water Slide" les équipements suivants seront seuls admis et ne devront en aucun cas être munis de système de flottaison :

a) skis (fond/alpin et assimilés), b) snowboard, c) monoski

4.2 Pour l'épreuve "O.G.N.I." (objet glissant non identifié) : tout est autorisé sauf les équipements sus cités et tout engin motorisé ou susceptible d'engendrer une pollution du lac.

Il est de la responsabilité de chaque équipe d'évacuer du lac et des berges du lac l'O.G.N.I après l'épreuve et avant le lendemain 12h00 dernier délai.

Article 5 : Modalités d'inscription et tarifs

5.1 L'inscription est prise en compte à réception du montant de l'inscription joint au bulletin d'inscription officiel dûment rempli et signé, avant vendredi 23 avril 2010 à 18h00 au Club des Sports de La Clusaz ou à concurrence de 180 participants pour le Water Slide et 20 O.G.N.I.

Montant des inscriptions :

Water Slide : 20 € (2 jours de compétition).

O.G.N.I. 25 € par O.G.N.I (remplir 1 bulletin d'inscription par équipier)

5.2 Aucune inscription ne sera prise par téléphone.

5.3 Certificat médical : Pour les épreuves Water Slide et O.G.N.I. il est impératif de joindre un certificat médical de non contre indication à la pratique du Défi Foly datant de moins d'un an.

5.4 L'inscription comprend : a) le droit de participer à l'épreuve, b) fourniture du dossard officiel

5.5 Une caution de 30 € sera exigée pour le prêt du gilet de sauvetage.

5.6 Attestation d'assurance à fournir selon modèle cité à l'article 6.2 du présent règlement.

Article 6 : Assurance :

6.1 Le Club des Sports de La Clusaz organisateur du Défi Foly a souscrit auprès de la compagnie AXA un contrat d'assurance n° 1462723801, garantissant sa responsabilité civile d'organisateur.

6.2 Il incombe aux concurrents de s'assurer personnellement en ayant en leur possession **une licence FFS compétition, carte neige, ticket "Aravis Sécurité" ou une attestation d'assurance responsabilité civile sur laquelle doit figurer la mention "DÉFI FOLY, compétition de Water Slide et O.G.N.I. organisée les 24 et 25 avril 2010 à La Clusaz"**.

Article 7 : Résultats et dotation :

7.1 Classement Water Slide :

**Trois manches qualificatives, deux le samedi de 10h00 à 16h00 et une le dimanche de 10h00 à 13h30 établissent la liste de départ des 24 finalistes, les 8 meilleurs de chaque manche dont une féminine au moins seront qualifiés pour la finale.**

**A l'issue de la finale Water Slide un classement scratch sera établi dans l'ordre décroissant des performances réalisées par les 24 meilleurs concurrents.**

7.2 Challenge par équipe - Sergeï SCHUPLETSOV :

Le challenge Sergeï SCHUPLETSOV sera mis en jeu chaque année. Le challenge Sergeï SCHUPLETSOV sera définitivement attribué à l'équipe constituée (déclarée à l'inscription de chaque édition) qui remportera trois années consécutives le Water Slide. Le classement sera calculé sur les trois meilleurs membres de chaque équipe à l'issue de la finale. (Prise en compte de la meilleure distance, finale comprise).

7.3 Classement O.G.N.I. : Le prix O.G.N.I. sera attribué par le Comité d'Organisation à l'équipage (concurrent + équipement), ayant réalisé une distance sur l'eau supérieure à 10 m, selon les critères esthétiques, créatifs, humoristiques du candidat faisant preuve d'originalité.

7.4 Les compétiteurs accédant aux podiums doivent impérativement revêtir le dossard officiel de l'épreuve pour recevoir le lot qui leur est attribué.

7.5 Tirage au sort de nombreux lots pour l'ensemble des participants présents lors de la remise des prix.

Article 8

Le Club des Sports de La Clusaz, organisateur du DÉFI FOLY, se réserve le droit, en cas de force majeure et pour des raisons de sécurité, de modifier le règlement. Les participants autorisent l'organisation à utiliser leur image sur tout support de communication lié à l'événement.